

Droit familial

Titulaire

Alain-Charles VAN GYSEL (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C3005

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Cours en 2 parties : I. Conjugalité: mariage (formation, effets personnels, régime primaire, régime matrimonial secondaire, divorce), cohabitation légale, union libre, II.Famille, filiation (filiation biologique et ses effets, filiation adoptive et ses effets), obligation alimentaire (droit commun, obligations étendues et restreintes), Incapables (incapables mineurs et majeurs).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Appréhension du droit familial belge, dans ses diverses facettes d'ordre personnel et patrimonial. Le cours vise à donner à l'étudiant, non seulement la connaissance du corpus des normes, mais aussi l'aptitude à tracer entre elles des liens logiques et à les appliquer à des cas pratiques.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

DROI-C1002 | Droit civil et fondements de droit romain | 10 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours sera donné par le titulaire sous forme de 24 séances d'enseignement en présentiel. Il n'y aura aucun enregistrement du cours et ce dernier ne peut pas être enregistré. Les travaux

pratiques seront basés sur la résolution de cas pratiques, dont les énoncés seront disponibles sur l'U.V.

Contribution au profil d'enseignement

Sans objet

Références, bibliographie et lectures recommandées

Le Couple, par Alain-Charles Van Gysel et Jim Sauvage, Anthémis, éd. 2022

La Famille, par Alain-Charles Van Gysel, Anthémis, éd. 2022

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Alain-Charles.Van.Gysel@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit, consistant en la résolution de cas pratiques. Pour les TP : Résolution orale de cas pratiques.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

4/5ième des points pour l'examen écrit + 1/5ième des points pour la note de TP

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

BA-DROI | **Bachelier en droit** | option Bruxelles/bloc 3